L'Europe des humanités au cœur du Quartier latin



2013 – 2014

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : **Langues étrangères appliquées**

Spécialité : **Métiers du commerce international** (1ère année)

Finalité : **Professionnelle**

PARIS-SORBONNE

lettres et civilisations

Domaines : Arts, lettres, langues

MASTER 1

Mention : Langues étrangères appliquées (LEA)

Spécialité : Métiers du commerce international

Finalité : professionnelle

SOMMAIRE

La plateforme MOODLE

Moodle offre, sur une seule et même plateforme, des compléments de cours, des outils collaboratifs et d'apprentissage à distance. C'est un projet évolutif, largement utilisé dans le monde de la formation à distance. Moodle permet aussi d'économiser des photocopies et constitue ainsi un support de cours au même titre que les brochures.
N'oubliez pas de consulter votre Environnement Numérique de Travail (ENT) : http://www.paris-sorbonne.fr et de vous inscrire sur Moodle : http://moodle.paris-sorbonne.fr avec l'adresse électronique que vous attribue l'université : …………..@etu.paris-sorbonne.fr

Tous les cours en ligne sont regroupés sur
« Moodle, LEA, les cours »
http://moodle.paris-sorbonne.fr

ENSEIGNANTS DE L'UFR LEA 2013-2014

Les enseignements sont dispensés par des professeurs, maîtres de conférences et professeurs agrégés (PRAG) appartenant à l'UFR LEA et aux UFR de langues étrangères.
En outre, l'UFR fait appel pour les matières d'application à des enseignants et des professionnels qualifiés (PAST), des allocataires temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et des maîtres de langue.

Professeurs

M. Michel ANTOINE (anglais)
M. Joël BROUSTAIL (gestion) en délégation à Abu Dhabi
Mme Geneviève COHEN-CHEMINET (anglais)
Mme Myrian DESERT (russe)
Mme Claudia SENIK (économie)
M. Hans STARK (allemand)

Professeurs associés et PAST (Professeurs associés à service temporaire)

M. Pascal LEMAITRE (droit)
M. Thibault MAILLET (études européennes)
M. François SUTRA-FOURCADE (marketing)

Maîtres de Conférences

M. Emmanuel BREEN (droit)
Mme Silvia CASTILLO (espagnol)
Mme Martine CHARBONNIER-LAMBERT (anglais)
Mme Hélène DEWAELE (espagnol)
M. Olivier DUCHATELLE (allemand)
Mme Claire DUTRIAUX (anglais)
M. Arnaud LATIL (Droit)
Mme Marianne LORENZI (français)
M. Ronald PERLWITZ (allemand) en disponibilité
M. Cédric PERNETTE (russe)
Mme Françoise PICHON-MAMERE (économie)
Mme Catherine PURCELL (anglais)
Mme Anne SALLES (allemand)
Mme Elisabeth ZOLLMANN (allemand)

PRAG (professeurs agrégés)

Mme Nathalie COLIN-VAPAILLE (anglais)
Mme Catherine HELBERT (français)
M. Franz JOHANSSON (français)
Mme Eléonore OBIS (anglais)
Mme Isabelle VILLE (français)

PRESENTATION DE L'UFR LEA

Administration :

Directeur : Monsieur le professeur Michel ANTOINE
Directeurs-adjoints : Monsieur le professeur Joël BROUSTAIL
Madame Marianne LORENZI, Maître de Conférences

Responsable de la formation Master MCI : Monsieur le professeur Joël BROUSTAIL
Responsable des programmes Erasmus : Madame Alessandra STAZZONE, Maître de Conférences

Responsable administrative : Madame Isabelle LEGRENZI
Secrétariat : Madame Cécile DARFEUILLE

Le secrétariat de l'UFR LEA se situe au centre Malesherbes, 3e étage, bureau 339 :

- Tél. : 01 43 18 41 04
- Courriel : mastermci.lea@listes.paris-sorbonne.fr

- **Il est ouvert jusqu'au 18 juillet 2013 et à partir du 2 septembre 2013 :**
  du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 16h30,
  le vendredi de 9h30 à 12h (fermeture l'après-midi).

Implantations universitaires

Localisation des cours de licence

Langues étrangères :
anglais : centre Malesherbes
espagnol, portugais : centre Clignancourt et Institut Hispanique
allemand, italien, russe, polonais, serbo-croate, tchèque, néerlandais, danois, norvégien, suédois : centre Malesherbes
arabe : centre Malesherbes et Sorbonne

Matières d'application : centre Malesherbes

Adresses des centres universitaires
Sorbonne : 1, rue Victor Cousin - 75230 Paris Cedex 05
Clignancourt : 2, rue Francis de Croisset - 75018 Paris
Malesherbes : 108, boulevard Malesherbes - 75017 Paris
Institut Hispanique : 31, rue Gay-Lussac - 75005 Paris

INFORMATIONS RELATIVES A LA SCOLARITE

PETIT LEXIQUE UTILE DES ABREVIATIONS

UE : Unité d'enseignement
EC : Elément constitutif (d'une unité d'enseignement)
ECTS : European Credit Transfert System (Système européen d'équivalence des UE obtenues)
ENT : Environnement Numérique de Travail

Procédure d'inscription administrative en Master 1 MCI (clôturée le 11 octobre 2013)

L'inscription administrative en Master 1 MCI nécessite l'obtention du diplôme complet de licence (c'est-à-dire, pour les étudiants de L3 LEA à Paris-Sorbonne, après la saisie par l'UFR LEA de la note de rapport de stage attribuée à l'issue de la soutenance).

Validations de diplômes

Les étudiants possédant des diplômes de l'enseignement supérieur obtenus en France ou à l'étranger peuvent demander des équivalences. La commission pédagogique de l'UFR, après examen des acquis antérieurs, statue sur chaque dossier.
L'attention des étudiants est attirée sur la difficulté de réussite en cas de changement de cursus (par exemple passage d'un cursus LLCE au cursus de LEA) sans prolongement d'études d'au moins une année.
Les demandes de validation se font en ligne sur le site avant le 24 juillet 2013 à l'adresse suivante :
http://preinscription.paris-sorbonne.fr/
Le dossier, accompagné des justificatifs nécessaires, doit être envoyé au service des inscriptions (en Sorbonne) **avant le 29 juillet 2013 (dernier délai).**

Examens

Diffusion des modalités de contrôle des connaissances

Les modalités détaillées de contrôle des connaissances des éléments constitutifs des différentes matières d'application sont disponibles au secrétariat de l'UFR LEA ; celles de langues étrangères sont précisées dans les descriptifs LEA correspondant aux différentes langues.
Ces documents sont également consultables début septembre dans votre ENT (Environnement Numérique de Travail).
Selon les éléments constitutifs, le contrôle des connaissances consiste soit dans la combinaison du contrôle continu (CC) et du contrôle terminal (CT), soit dans le contrôle terminal uniquement, soit dans le contrôle continu uniquement (éléments constitutifs optionnels).
Attention, le semestre 2 de Master 1 MCI ne peut être compensé que si le rapport de stage a été soutenu.

Résultats

Les dates d'examens sont communiquées par voie d'affichage et consultables dans votre ENT.
Les résultats d'examens sont consultables dans votre ENT **exclusivement** ; aucune information n'est donnée par téléphone. Les relevés de notes individuels peuvent être directement imprimés à partir du site précité ou demandés au service des examens.

Attestations de diplômes

La session d'obtention du diplôme est subordonnée à la date de soutenance du rapport de stage : validation sur la session de juin des seuls rapports soutenus avant le 30 juin de l'année en cours (avec saisie de la note par l'UFR LEA avant cette date) et validation sur la session de rattrapage de ceux soutenus ultérieurement mais impérativement avant le 16 novembre 2014 (délai de rigueur).

Admission en Master 2 MCI

Attention : l'accès en Master 2 MCI fait l'objet d'une procédure d'admission sur dossier intervenant en avril de chaque année. L'admission finale est décidée par jury à l'issue des trois entretiens réservés aux candidats admissibles sur dossier (**www.paris-sorbonne.fr** **:** *Liste des UFR> LEA>Master>Cursus et Diplômes> Master 2 MCI)*

ORGANISATION DE LA RENTREE 2013-2014

Inscriptions pédagogiques

Elles permettent aux étudiants de choisir les horaires des travaux dirigés (mis en ligne dans votre ENT dès que possible début septembre, sous la responsabilité des différentes UFR concernées), afin d'établir leur emploi du temps.

Elles s'effectuent en ligne, à partir du 18 septembre 16h et jusqu'au 27 septembre 17h.

pour tout problème : ipweb@listes.paris-sorbonne.fr

Cas particulier : Les étudiants choisissant le contrôle terminal sont priés d'apporter la copie d'un justificatif au secrétariat de l'UFR.

Les étudiants ERASMUS entrants doivent prendre contact avec M. Johansson et déposer la fiche téléchargeable sur le site au secrétariat de l'UFR.

Inscriptions aux examens

Les inscriptions pédagogiques conditionnent l'inscription aux examens.

Rappel :

Aucune inscription administrative en master ne sera possible après le 11 octobre 2013.

STRUCTURE SEMESTRIELLE DU MASTER 1 MCI

Semestre 1			
UE	**ECTS**	**Elements constitutifs**	**Coeff**
UE1	7	langue 1	7
UE2	7	langue 2	7
UE3	7	économie gestion	3.5 3.5
UE4	7	Droit des affaires Droit civil et commercial* français	2 1.5 3.5
UE5	2	Enseignement libre obligatoire	2
TOTAL	**30**		**30**
Semestre 2			
UE	**ECTS**	**Elements constitutifs**	**Coeff**
UE1	8	mémoire d'analyses appliquées (noté)	8
UE2	22	rapport de stage (noté)	22
TOTAL	**30**		**30**

*Les étudiants inscrits en alternance suivront un tutorat d'économie à la place du droit civil et commercial

ORGANISATION DES UE ET ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Semestre 1

UE	ECTS	CODE	INTITULÉ	COEFF	Volume horaire hebdo CM	Volume horaire hebdo TD	ENSEIGNANT RESPONSABLE
1 ou 2	7	M1X440AN	Anglais	7	6h	-	M. ANTOINE
		M1X421AR	Arabe		2h	-	
		M1X404IT	Italien		6h	-	
Secrétariat pédagogique : UFR LEA, Centre Malesherbes, bureau 339, Tél. : 01 43 18 41 13 – courriel : mastermci.lea@listes.paris-sorbonne.fr							
1 ou 2	7	M1X406ES	Espagnol	7	5h30		M. ANTOINE
		M1X405PR	Portugais			6h	
Secrétariat pédagogique : UFR d'Etudes Ibériques et Latino-Américaines, Institut Hispanique, bureau 15, tél. : 01 40 51 25 47 (espagnol) et 01 40 51 25 11 (portugais) Courriels : 2ecycle.espagnol@paris-sorbonne.fr et portugais@paris-sorbonne.fr							
1 ou 2	7	M1X411AL	Allemand*	7	2h	3h	M. STARK
		M1X400NE	Néerlandais		2h	4h	
		M1X420DN	Danois		2h**	2h	
		M1X420NR	Norvégien		2h**	2h	
		M1X420SU	Suédois		2h**	2h	
Secrétariat pédagogique : UFR d'Etudes Germaniques, centre Malesherbes, bureau 307, tél. : 01 43 18 41 41 (néerlandais), bureau 311, tél. : 01 43 18 41 42 (allemand et scandinave)							
1 ou 2	7	M1X406RU	Russe	7	4h		Mme DESERT
		M1X406PL	Polonais		1h	3h	
		M1X406SC	Serbo-Croate		2h	6h30	
		M1X406TC	Tchèque		2h	2h	
Secrétariat pédagogique : UFR d'Etudes Slaves, centre Malesherbes, bureau 332, Tél. : 01 43 18 41 64 – courriel malesherbes.etudes-slaves@paris-sorbonne.fr							
3	7	M1X453EA	Economie	3.5	3h		Mme PICHON MAMERE
		M1X454EA	Marketing ou	3.5	2h		M. SUTRA-FOURCADE
			Stratégies financières		2h		M. N.
4	7	M1X452EA	Droit des affaires	2.5	2h		M. N.
		M1X458EA	Droit du commerce international***	1.5	1h30		M. LATIL
		M1X451EA	Français	3		2h	Mme LORENZI
5	2		M1X455EA Bureautique	2		1h30	Mme MARSHALL
		ou	M1X457EA Projet professionnel			1h30	Mme HELBERT
		ou option langue étrangère 3	*Renseignements auprès des UFR LLCE*				
Secrétariat pédagogique : UFR LEA, Centre Malesherbes, bureau 339, Tél. : 01 43 18 41 13 – courriel : mastermci.lea@listes.paris-sorbonne.fr							

* En allemand, le niveau B1 est le strict minimum, le niveau B2 est recommandé. Les cours ont lieu en langue allemande
** les CM ont lieu sur 6 semaines précisées par les enseignants
***Les supports du cours de Droit du commerce international se trouvent sur le blog : http://sorbonnedroit.wordpress.com

Semestre 2

UE	ECTS	CODE	INTITULÉ	COEFF
1	8	M2X055EA	Mémoire d'analyses appliquées	8
2	22	M2X099EA	Rapport de stage	22
Secrétariat pédagogique : UFR LEA, Centre Malesherbes, bureau 339, Tél. : 01 43 18 41 13 – courriel : mastermci.lea@listes.paris-sorbonne.fr				

MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES DES MATIERES D'APPLICATION

Semestre 1		Nature de l'évaluation	Contrôle continu		Contrôle terminal 1er semestre		Session de rattrapage (contrôle terminal)
			Nature	% dans note finale			
UE3	**M1X453EA**	contrôle terminal	–		**4 h**	1 écrit 2h	oral
	M1X454EA					1 écrit 2h	oral
UE4	**M1X451EA**	contrôle terminal	_		**4 h**	1 écrit 2h	oral
	M1X452EA					1 écrit 1h	oral
	M1X458EA					1 écrit 1h	oral
UE5	**Option**	contrôle continu	TD	100%	-		-

Semestre 2	Modalités d'évaluation
Mémoire d'analyses appliquées	Travail écrit personnel en économie, gestion, marketing, comptabilité, droit ou français (au choix) suivi par un enseignant, à déposer à l'UFR LEA avant **fin avril 2014 au plus tard** ; il est sanctionné par une note.
Rapport de stage	Rapport relatif à un stage professionnel à temps plein d'un durée d'au moins trois mois effectué en France ou à l'étranger, dans une entreprise ou une administration ; il est sanctionné par une note. **Rappel : validation des rapports de stage déposés, corrigés et soutenus avant le 30 juin 2014 sur la session de juin ; validation de ceux déposés, corrigés et soutenus ultérieurement mais avant le 16 novembre 2014 (délai de rigueur) sur celle de la session de rattrapage.** **Attention** : les candidats au master 2 doivent avoir soutenu pour le 15 octobre 2014 au plus tard.

SESSION 2 DE RATTRAPAGE

~ Les EC d'une UE obtenue ne peuvent être présentés à nouveau en vue d'améliorer la note.

~ Dans les UE qui n'ont pas été acquises, seules les épreuves des EC dont les notes sont inférieures à 10/20 doivent être repassées.

~ La note obtenue à la session 2 (rattrapage) se substitue à celle obtenue à la session 1 (janvier ou juin), même si elle est moins bonne.

INFORMATIONS CONCERNANT L'OPTION BUREAUTIQUE (M1X455EA) :

Le module bureautique est une formation d'introduction aux logiciels Microsoft Word, Microsoft Excel et Microsoft Powerpoint ainsi qu'une formation initiale à la recherche documentaire. Il est destiné aux étudiants de Master MCI qui souhaitent développer leurs compétences informatiques au travers d'exercices pédagogiques. Les cours sont dispensés entièrement en anglais.

PROGRAMMES D'ETUDE À L'ÉTRANGER (EUROPE ET HORS EUROPE)
ERASMUS ET PROGRAMMES D'ECHANGE

Enseignant responsable : Mme Alessandra STAZZONE

Des séjours d'étude à l'étranger sont prévus au moyen de réseaux Socrates (Allemagne, Autriche, Espagne, Grande-Bretagne, Italie, Pays-Bas). Des conventions ont été signées avec des établissements hors Europe (Australie, Etats-Unis).
Se renseigner auprès du service des Relations Internationales
(cf site internet : www.paris-sorbonne.fr).

Une réunion d'information est organisée en décembre au centre Malesherbes : les étudiants intéressés sont priés d'y assister.

L'UFR LEA conseille vivement aux étudiants de privilégier un départ en L3 ou M1.

Enseignants coordinateurs des différents programmes

Allemagne	:	Mme Anne SALLES anne.salles@paris-sorbonne.fr
Espagne	:	Mme Hélène DEWAELE helene.dewaele@free.fr
Italie, autres pays	:	Mme Alessandra STAZZONE alessandra.stazzone@paris-sorbonne.fr
Pologne	:	Mme Katarzyna BESSIERE k.bessiere@wanadoo.fr
Portugal	:	Mme Maria ARAUJO DA SILVA mariasilva01@hotmail.com
Royaume-Uni, Irlande	:	Mme Martine LAMBERT-CHARBONNIER martine.charbonnier@paris-sorbonne.fr
Scandinavie	:	M. Karl GADELII k.gadelii@wanadoo.fr
Erasmus entrants	:	M. Franz Johansson franz.johansson@paris-sorbonne.fr

STAGES

Le Master 1 MCI comporte un stage obligatoire (trois mois équivalent temps plein minimum). Il peut être effectué à l'étranger ou en France, dans une entreprise ou une administration. Il donne lieu à la rédaction d'un rapport dans une langue qui ne doit jamais être la langue maternelle ni celle choisie pour le rapport de licence.

Une activité professionnelle - temporaire ou permanente - peut être éventuellement validée à titre de stage (enseignement exclu).

Démarches à effectuer auprès de l'UFR LEA

Une fois le stage trouvé et avant son commencement, vous devez télécharger dans votre ENT (Avenir professionnel/Conventions de stage), une demande de convention de stage. Cette dernière, après avoir été remplie par l'entreprise :

- doit être signée par un enseignant tuteur dont vous avez obtenu l'aval en lui écrivant directement ou par l'intermédiaire de son UFR (LEA ou langues étrangères). La liste des enseignants correcteurs, régulièrement mise à jour, est disponible au secrétariat de l'UFR de LEA et dans votre ENT.
- doit être approuvée par la direction de l'UFR. Cette approbation est signifiée par l'apposition du cachet de l'UFR après signature d'un membre de la direction.

La demande de convention vous sera envoyée par scan une fois approuvée par la direction de l'UFR.

Les étudiants souhaitant faire valider un emploi comme stage doivent retirer au secrétariat de l'UFR LEA (bureau 339, Centre Malesherbes - 108, boulevard Malesherbes – 75017 Paris) une demande d'accord (en double exemplaire). Ces deux exemplaires remplis doivent être rendus avec une copie du contrat de travail ainsi qu'une enveloppe timbrée au tarif lettre en vigueur au secrétariat de lUFR.

le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) de Paris-Sorbonne

Les étudiants doivent se préoccuper eux-mêmes de trouver un stage. Toutefois le BAIP (Sorbonne, Centre Administratif, Bureau D 328) peut les aider dans cette démarche.

Le stage fait l'objet d'une **convention** qui régit les rapports entre l'étudiant et sa structure d'accueil pendant la période du stage ; l'étudiant doit en faire la demande au Bureau des stages rattaché au pôle Insertion Professionnelle un mois avant le début du stage pour ceux qui sont effectués à l'étranger. Ce délai est nécessaire pour que la CPAM accepte la couverture «accident du travail».

Attention : la demande de convention de stage (établie par le Bureau des stages au BAIP) avant le départ en stage ; celle-ci est obligatoire dans le cas des stages et ne doit pas être demandée dans le cas d'une activité professionnelle tenant lieu de stage. Il faut alors demander, au secrétariat de l'UFR LEA, une demande d'accord préalable.

Horaires de réception des étudiants au BAIP
Centre Administratif, Bureau D 328, en Sorbonne
1, rue Victor Cousin – 75230 Paris cedex 05

Accueil du lundi au vendredi de 9h30 à 12h15.
Fermeture au public en dehors de ces horaires.
Renseignements par téléphone au 01.40.46.26.17/32.26
Courriel : conventions.stages@paris-sorbonne.fr

Les conseillères en insertion professionnelle reçoivent uniquement sur rendez-vous :

Isabelle Baroillier	01.40.46.32.65	isabelle.baroillier@paris-sorbonne.fr
Axelle Feraille	01.40.46.25.33	axelle.feraille@paris-sorbonne.fr

Documentation entreprise : Fabienne Preyssas fabienne.preyssas@paris-sorbonne.fr
(Précisez votre numéro de téléphone dans votre courriel)

Secrétariat du BAIP :
Noëline Zimboulingame 01.40.46.25.51 contact.baip@paris-sorbonne.fr



Cahier commun aux brochures de Master

Année 2013-2014

Sommaire :

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

L'année universitaire se divise en 2 semestres différenciés comportant chacun 13 semaines d'enseignement. Les étudiants suivent les enseignements de chacun des semestres et sont soumis à un contrôle des connaissances semestriel. Une inscription administrative se prend pour toute l'année universitaire.

Rappel : le Master s'obtient à l'issue de deux années, M1 et M2, de 2 semestres chacune.

Les cours des semestres impairs commenceront le *lundi 23 septembre 2013* et s'achèveront le *samedi 11 janvier 2014*.
Les cours des semestres pairs commenceront le *lundi 3 février* et s'achèveront le *samedi 17 mai 2014*.
Les examens relatifs aux semestres impairs auront lieu *du 13 au 25 janvier 2014*
Les examens relatifs aux semestres pairs auront lieu *du 19 au 2 juin 2014.*
Les dates de la session de rattrapage auront lieu du 26 juin au 2 juillet 2014.

LES INSCRIPTIONS

1) Inscription administrative (IA)

Elle est annuelle et obligatoire. Date de clôture : le **11 octobre 2013**

Pour plus d'information, consulter notre site :
http://www.paris-sorbonne.fr/nos-formations/comment-s-inscrire

A votre service, une adresse électronique pour répondre à vos questions concernant votre scolarité à Paris-Sorbonne (Paris IV) :
scolarite@paris-sorbonne.fr

2) Connection à l'ENT

Après avoir procédé à votre inscription administrative (et au paiement de vos droits de scolarité), connectez vous à l'ENT étudiant afin de vous créer un compte (voir le mode d'emploi sur le document ENT)

3) Inscriptions pédagogiques (IP)
Les inscriptions pédagogiques permettent de suivre les T.D. et servent d'inscription au contrôle des connaissances. **Elles sont obligatoires.**

- Pour les masters à finalité professionnelle, elles s'effectuent en ligne depuis l'ENT Etudiant (ent.paris-sorbonne.fr / Onglet « Scolarité » / IP) :

En septembre 2013 pour les semestres impairs :
du Mercredi 18 septembre 2013 à 16h au vendredi 27 septembre 2013 17h

En janvier 2014 pour les semestres pairs (les dates seront précisées sur l'ENT étudiant).

- Pour les masters à finalité recherche, elles s'effectuent dans l'UFR aux dates et heures indiquées sur son site.

LES EXAMENS

Les épreuves sont organisées par les UFR.

Les résultats seront consultables environ 3 jours après les jurys **sur l'ENT étudiant** / Scolarité / Mon dossier administratif / Notes et résultats/

Le service des examens délivre les relevés de notes semestriels sur demande des étudiants inscrits en Master.

Le service des examens est ouvert de 9h à 12h : site Sorbonne, escalier F, 2e étage, salle F355
Courriel : secretariat.examens@paris-sorbonne.fr

LES DIPLOMES

Les diplômes sont délivrés par le service des diplômes à la demande de l'étudiant.

Les formulaires de demande sont téléchargeables sur site internet www.paris-sorbonne.fr puis **Nos formations** puis **Votre scolarité** ou sur l'**ENT étudiant** (www.ent.paris-sorbonne.fr / Scolarité / Diplômes)



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014 voté au CA du 26 avril 2013

concerne les cursus Licence, Master et les Diplômes d'Université

1er semestre : lundi 23 septembre 2013 au samedi 1er février 2014

2è semestre : lundi 3 février au 02 juillet 2014

Début des Inscriptions Administratives : 08 juillet 2013

Date limite d'inscription administrative : 04 octobre 2013 pour les cursus LICENCE et DU
11 octobre 2013 pour le cursus MASTER

Date limite d'inscription pédagogique : 27 septembre 2013 pour les cursus Licence et Diplôme d'université, 25 octobre 2013 pour le cursus Master.

2013				2014								
septembre 2013	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre 2014
1 D	1 M	1 V	1 D	1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L
2 L	2 M	2 S	2 L	2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M
3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 M	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J
5 J	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V
6 V	6 D	6 M	6 V	6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S
7 S	7 L	7 J	7 S	7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D
8 D	8 M	8 V	8 D	8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L
9 L	9 M	9 S	9 L	9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 M	11 V	11 L	11 M	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J
12 J	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V
13 V	13 D	13 M	13 V	13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S
14 S	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D
15 D	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L
16 L	16 M	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M
17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 M	18 V	18 L	18 M	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J
19 J	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V
20 V	20 D	20 M	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D
22 D	22 M	22 V	22 D	22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L
23 L	23 M	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M
24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 M	25 V	25 L	25 M	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J
26 J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V
27 V	27 D	27 M	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S
28 S	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D
29 D	29 M	29 V	29 D	29 M		29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L
30 L	30 M	30 S	30 L	30 J		30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M
	31 J		31 M	31 V		31 L		31 S		31 J	31 D	

Période de cours

Période de révision

Examens
Jurys L
Jurys M

publication résultats

Dimanches et jours fériés

Vacances universitaires

jury M rech : 1er S : 31 janvier
2èS : 08 juillet
rattrapage: 26 sept

Jury M pro : 1er S : 31 janvier
2èS : 06 juin
rattrapage: 08 juillet